

# LES DEMANDEURS D'EMPLOI STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : quelles formations pour quels stagiaires ?

**En 2006, 632 000 demandeurs d'emploi ont débuté une formation. Selon une enquête menée en 2008-2009 par la Dares auprès d'un échantillon de ces demandeurs d'emploi, les stagiaires étaient plutôt jeunes et relativement peu qualifiés et la plupart d'entre eux avaient déjà travaillé.**

**Trouver la formation adaptée et la financer n'a pas toujours été aisé : la moitié des stagiaires déclarent avoir eu des difficultés d'accès à la formation.**

**Six formations suivies sur dix ont mené à un diplôme ou une qualification, que les stagiaires ont obtenu dans 80 % des cas. Les plus jeunes ambitionnent de préférence de se qualifier, les plus âgés visent plus souvent une réorientation professionnelle. Deux tiers des stages alternent formation en organisme et périodes en entreprise. Un stagiaire sur dix a abandonné la formation avant la fin, le plus souvent parce qu'il a retrouvé un emploi.**

**Deux ans après avoir débuté la formation, l'opinion des stagiaires sur celle-ci est globalement positive : près de neuf stagiaires sur dix déclarent avoir acquis de nouvelles compétences et près de six sur dix considèrent que leur formation leur a permis de trouver un emploi.**

Alors que la formation professionnelle des salariés relève essentiellement de la compétence des entreprises, celle des demandeurs d'emploi est placée sous la responsabilité de plusieurs intervenants. Les conseils régionaux, l'État et Pôle emploi sont les principaux financeurs des stages de formation professionnelle qui leur sont destinés [1]. D'autres financeurs interviennent également, notamment les organismes paritaires collecteurs agréés (Opca), l'association de gestion de fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) et les stagiaires eux-mêmes qui peuvent être amenés à prendre en charge tout ou partie des coûts pédagogiques des formations. Les formations suivies par les demandeurs d'emploi s'adressent à des publics divers et sont très variées, allant de formations courtes d'aide à la recherche d'emploi à des formations longues à vocation certifiante.

Comment la formation s'inscrit-elle dans le parcours professionnel du demandeur d'emploi ? Quel type de stage les bénéficiaires effectuent-ils en fonction de leur profil ? Pour répondre à ces questions, la Dares a mené en 2008-2009 une enquête en deux vagues auprès de demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle ayant débuté une formation en 2006. Cette enquête permet de décrire précisément le profil et la trajectoire professionnelle des stagiaires, en couvrant un champ large : demandeurs

d'emploi inscrits ou non à l'ANPE (1), rémunérés ou non pendant leur stage, quel que soit le financeur de la formation (encadré 1).

## Une qualification pour les jeunes, une réorientation pour les autres

Lorsque l'on est en phase de recherche d'emploi, les motivations pour suivre une formation professionnelle sont diverses. Interrogés sur l'objectif principal de leur formation, près d'un tiers des stagiaires déclarent que leur formation visait à « faire de nouveaux apprentissages professionnels pour changer de métier » ; autant déclarent que l'objectif premier de la formation était l'obtention d'un diplôme, d'un titre ou d'une certification professionnelle, 14 % qu'il s'agissait de se perfectionner dans leur métier, 12 % de se remettre à niveau et 9 % de réapprendre à chercher un emploi (graphique 1).

Les motivations des stagiaires varient selon leur situation, et notamment selon leur âge et leur niveau de formation initiale. Ainsi, l'objectif de réorientation professionnelle croît avec l'âge (36 % pour les 45 ans ou plus, contre 26 % pour les moins de 26 ans), tout comme celui de se perfectionner dans son métier. Les jeunes suivent, pour leur part, davantage de formations pour préparer un diplôme ou une certification (34 % contre 19 % des stagiaires de 45 ans ou plus). Par ailleurs, les moins qualifiés se forment moins souvent que les autres dans le but d'obtenir un diplôme ou un titre : 26 % de ceux qui ont un niveau d'étude inférieur au Bac, contre 35 % de ceux qui ont un niveau équivalent ou supérieur au Bac. Les personnes ayant connu des périodes de chômage ou d'inactivité longues juste avant d'entrer en formation effectuent un peu plus souvent que les autres des stages de remise à niveau : c'est le cas de 16 % de celles qui sont au chômage

depuis au moins un an avant le stage contre 12 % des autres. De même, 12 % des premières indiquent qu'elles souhaitent réapprendre à chercher un emploi grâce à leur stage, contre 8 % des secondes.

## Des difficultés d'accès à la formation pour près d'un stagiaire sur deux

Un projet de formation commence généralement par une phase préliminaire d'échanges avec différents interlocuteurs afin de définir et de choisir la formation la mieux adaptée. Les interlocuteurs les plus fréquents ont été l'ANPE, avec laquelle 60 % des stagiaires disent avoir été en contact et les prestataires de formation (pour 63 % des stagiaires), qu'il s'agisse d'un organisme de formation privé ou de l'association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp) (tableau 1). Un tiers des stagiaires interrogés a eu, pour suivre ce stage, des contacts avec le réseau des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), dont la mission est d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle.

Au total, plusieurs interlocuteurs sont souvent nécessaires au demandeur d'emploi pour construire son projet et trouver sa formation : ainsi, près des deux tiers des stagiaires ont contacté au moins deux points d'information différents (ANPE, Afpa, mission locale ou PAIO, organisme de formation, entreprise). À l'inverse, 10 % des stagiaires n'ont contacté aucun interlocuteur. Malgré l'existence de nombreux interlocuteurs, 43 % des stagiaires déclarent qu'au final, ils se sont orientés eux-mêmes vers la formation suivie. 22 % des stagiaires déclarent l'avoir été par l'ANPE et 20 % par le réseau des missions locales et PAIO.

(1) Désormais Pôle emploi.

Tableau 1 • Interlocuteurs ayant orienté le stagiaire vers le stage

	En pourcentage
<b>Pour suivre le stage, part des stagiaires ayant eu des contacts avec :</b>	
l'ANPE.....	60
un organisme de formation .....	41
l'Afp.....	22
une mission locale, la PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation).....	31
une ou des entreprises .....	20
un service d'action sociale.....	6
une association intermédiaire ou une entreprise d'insertion .....	6
un autre organisme.....	10
aucun interlocuteur.....	10
<b>Au final, interlocuteur ayant orienté le stagiaire vers le stage :</b>	
vous-même .....	43
l'ANPE.....	22
une mission locale, la PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation).....	20
l'Afp.....	2
votre entreprise d'accueil .....	2
un organisme de formation .....	2
un service d'action sociale.....	1
une association intermédiaire ou une entreprise d'insertion .....	2
autres .....	6

Lecture : 60 % des stagiaires déclarent avoir eu des contacts avec l'ANPE pour suivre le stage mais seulement 22 % d'entre eux déclarent, qu'au final, c'est cette agence qui les a orientés vers ce stage.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 ; France métropolitaine.

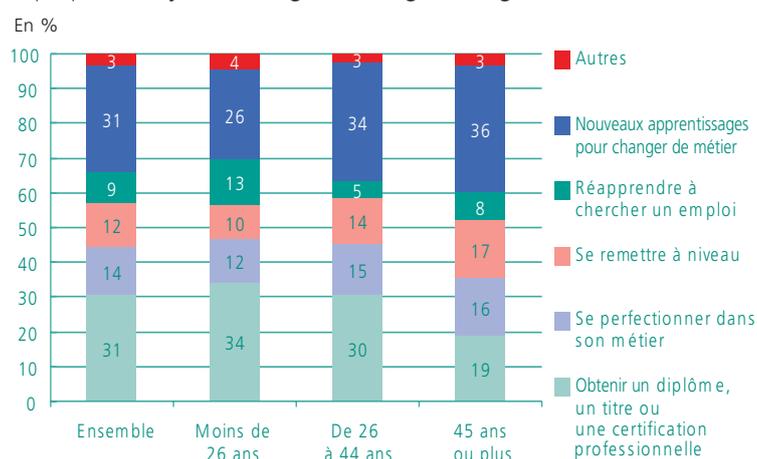
Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2008.



La durée écoulée entre la décision de faire un stage et le début de celui-ci est inférieure à deux mois pour la majorité des stagiaires (55 %), mais elle dépend des caractéristiques de la formation et de ses objectifs (tableau 2). Globalement, les stagiaires qui entrent dans des formations longues et diplômantes, davantage rythmées par les années scolaires, patientent plus longtemps que les autres ; à l'inverse, ces délais sont plus courts pour les stages qui permettent de réapprendre à chercher un emploi et ceux de courte durée. Ainsi, 39 % des stagiaires qui suivent des formations dans le domaine de la santé ont attendu au moins six mois pour débiter leur formation (contre 16 % pour l'ensemble des stagiaires) tandis que 41 % de ceux qui suivent des formations dans des disciplines générales ont attendu moins d'un mois (contre 33 % pour l'ensemble des stagiaires).

45 % des stagiaires, quel que soit leur âge, déclarent avoir éprouvé des difficultés pour accéder à la formation, que ce soit pour la financer (18 % d'entre eux), pour trouver la formation adaptée (22 %) ou pour trouver une entreprise d'accueil en cas de formation en alternance (19 %) (2). Parmi ceux déclarant avoir eu d'autres types de difficultés pour accéder à la formation (11 %), la majorité évoque le fait que la formation se déroule trop loin de chez eux, la complexité des démarches administratives ou le manque d'information sur les différentes formations et leur orientation. Mais les difficultés d'accès à la formation (qu'elles soient financières ou non) varient selon son objectif et son financeur. Ainsi, les sta-

Graphique 1 • Objectif du stage selon l'âge du stagiaire



Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 ; France métropolitaine.

giaires qui ont suivi des formations pour se perfectionner dans leur métier déclarent avoir eu peu de difficultés à y accéder. Ces formations sont principalement financées par les Assédic, qui subventionnaient des formations professionnalisantes pour un retour rapide vers l'emploi, telles que les actions de formations préalables à l'embauche (AFPE) ou des actions de formations conventionnées (AFC). En revanche, ceux qui ont suivi des formations diplômantes ont eu plus de difficultés à trouver des financements et ont davantage fait appel à des Opcva, à l'Agefiph ou ont financé eux-mêmes leur stage.

Trois stagiaires sur quatre ont engagé des frais au cours de leur formation. Les dépenses les plus courantes sont les frais de transports, d'hébergement ou de nourriture (62 %), suivis des frais d'achat de matériels (30 %) et des frais d'inscription (23 %). Les stagiaires de la santé déclarent beaucoup plus souvent que les autres avoir payé des frais d'inscription (59 %).

Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2008.

(2) Un même stagiaire pouvant évoquer plusieurs types de difficultés.

Tableau 2 • Durée écoulée entre la décision de faire un stage (ou sa prescription) et le début du stage

En pourcentage

Durée écoulée entre la décision de faire un stage ou sa prescription et le début du stage	Moins d'un mois	De 1 à 2 mois	De 2 à 3 mois	De 3 à 6 mois	Plus de 6 mois	Ensemble
<b>Objectif</b>						
Obtenir un diplôme, un titre ou une certification professionnelle .....	25	19	14	14	27	100
Se perfectionner dans son métier .....	35	23	20	11	11	100
Se remettre à niveau .....	39	29	18	8	5	100
Réapprendre à chercher un emploi .....	46	25	14	8	6	100
Réorientation professionnelle .....	33	21	18	12	16	100
<b>Domaine de la formation</b>						
Général .....	41	25	18	7	9	100
Agriculture, pêche, transformation agroalimentaire, alimentation .....	30	22	19	17	12	100
Industrie .....	36	23	15	12	14	100
Secteur tertiaire et services à la personne .....	34	20	17	14	15	100
Gestion, comptabilité, secrétariat, informatique .....	36	26	20	11	8	100
Santé .....	19	13	14	15	39	100
<b>Durée de la formation</b>						
Inférieure à 1 mois .....	40	25	17	9	9	100
Entre 1 et 6 mois .....	38	24	16	10	12	100
Entre 6 mois et 1 an .....	22	17	17	16	28	100
Supérieure à 1 an .....	20	11	18	22	30	100
<b>Ensemble .....</b>	<b>33</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>100</b>

Lecture : lorsque le stage vise l'obtention d'un diplôme, d'un titre ou d'une certification professionnelle, il s'est écoulé moins d'un mois entre la décision ou la prescription et le début du stage dans 25 % des cas.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 ; France métropolitaine.

Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2008.

Tableau 3 • Caractéristiques de la formation selon le financeur

En pourcentage

	Part dans le total	État hors Afpa	État dans le cadre du Pas Afpa	Conseils régionaux	Assédic	Autres*	Ensemble
<b>Ensemble</b> .....	<b>100</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>51</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	
<b>Selon le domaine de la formation</b>							
Général, dont : .....	22	19	16	57	4	4	100
<i>disciplines générales</i> .....	5	24	7	57	3	9	100
<i>aptitude à prendre la parole, à communiquer, à s'affirmer</i> .....	2	20	19	56	3	2	100
<i>apprentissage de base : alphabétisation</i> .....	1	64	1	35	0	0	100
<i>capacité individuelle d'organisation</i> .....	2	8	22	61	7	3	100
<i>bilan de compétences : insertion, réinsertion professionnelle</i> .....	13	17	19	58	4	3	100
Agriculture, pêche, transformation agroalimentaire, alimentation .....	6	26	5	60	6	3	100
Industrie .....	13	7	36	42	13	2	100
Secteur tertiaire et services à la personne .....	22	11	13	53	14	9	100
Gestion, comptabilité, secrétariat, informatique .....	14	20	19	49	7	5	100
Santé .....	14	23	3	44	11	19	100
Autres .....	10	16	8	46	10	20	100
<b>Selon le type de qualification préparé</b>							
Préparation à un diplôme d'État .....	32	17	11	47	7	17	100
Préparation à un certificat de qualification professionnelle .....	19	10	24	50	11	5	100
Préparation à un autre type de qualification .....	5	11	23	43	12	10	100
Aucune qualification préparée .....	45	19	14	54	10	4	100

Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2008.

Lecture : 22 % des formations débutées en 2006 par des demandeurs d'emploi ont porté sur des domaines généraux et 57 % de ces formations ont été financées par les conseils régionaux.

\* Les financements classés « autres » sont assurés par les stagiaires eux-mêmes, par des collectivités territoriales autres que les régions, par des centres subventionnés au titre de la formation, par des établissements dont les dépenses de fonctionnement sont prises en charge par l'État (comme les universités) ou par des financements indéterminés.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 ; France métropolitaine.

## Un taux de réussite de 80 % pour ceux qui préparent un diplôme ou une qualification

Les stages les plus suivis ont porté sur les disciplines ou compétences générales (22 %) ainsi que sur les spécialités tertiaires ou des services aux particuliers (22 %). Les régions sont de loin les principaux financeurs des premiers tandis que les seconds sont plus souvent que la moyenne financés par les Assédic (tableau 3). Suivent les formations dans le domaine de la santé (14 %), qui sont assez fréquemment financées par les stagiaires eux-mêmes, voire par des collectivités territoriales autres que les régions ou par des établissements subventionnés au titre de la formation. Enfin, les formations dans la gestion, la comptabilité, le secrétariat ou l'informatique (14 %) et dans les domaines de l'industrie (13 %) bénéficient plus fréquemment de financements de l'État dans le cadre du programme d'activité subventionné (Pas) de l'Afpa.

Le domaine de formation est imposé par un prescripteur tel que l'ANPE à un stagiaire sur dix. Ce taux atteint 21 % pour les stagiaires suivant une formation aux disciplines générales et 15 % pour ceux dont la formation est financée par les Assédic. En outre, lorsque la formation est courte, son domaine est plus souvent imposé (15 % pour celles qui durent moins d'un mois contre 4 % pour celles qui durent plus de six mois).

Près de six stagiaires sur dix déclarent avoir préparé une qualification pendant leur stage. 58 % d'entre eux visaient un diplôme d'État et un tiers un certificat de qualification professionnelle (CQP). La qualification préparée est de niveau CAP-BEP pour 48 % des stagiaires, de niveau bac-

calauréat pour 22 % et de niveau Bac+2 pour 22 % également ; les stagiaires préparant une maîtrise, une licence, ou un diplôme de niveau grandes écoles ou de 3<sup>e</sup> cycle universitaire étant minoritaires.

80 % des stagiaires qui déclarent avoir préparé un diplôme ou une qualification sont parvenus à l'obtenir, avec un taux de réussite légèrement plus faible pour ceux qui visaient un niveau Bac+2 (74 %) ainsi que pour ceux dont le domaine de formation a été imposé (71 %). Tandis que les formations financées par les Assédic ont des taux d'obtention de la qualification préparée supérieurs à la moyenne (88 %), ceux des formations financées par l'État dans le cadre du Pas Afpa sont plus faibles (72 %). Cet écart peut traduire une différence dans les publics accueillis : l'État concentre en effet une grande partie de son action sur des publics dits « spécifiques » (détenu, migrants...).

## Une durée inférieure à six mois pour 70 % des formations

La durée des formations varie en fonction du domaine étudié. En effet, alors que 42 % des formations durent moins de trois mois, cette proportion atteint 52 % pour les stages qui ciblent les compétences générales. Les formations dans les domaines de la santé et de l'agriculture sont les plus longues : 49 % des premières et 38 % des secondes durent plus de six mois, contre 29 % toutes spécialités confondues. Les stages de plus d'un an sont financés pour 30 % par l'État et pour 16 % par d'autres financements (par le stagiaire ou par des collectivités territoriales autres que des régions, par exemple) ; les stages longs

Tableau 4 • Caractéristiques du stage selon sa durée

En pourcentage

	Inférieure à 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Supérieur à 1 an	Ensemble
<b>Ensemble</b> .....	<b>41</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>2</b>	<b>100</b>
<b>Selon le financeur</b>					
État hors Afpa.....	47	18	30	4	100
État dans le cadre du Pas Afpa .....	52	22	25	1	100
Conseil régional .....	36	35	26	2	100
Assédic .....	55	30	14	0	100
Autre .....	25	20	51	4	100
<b>Selon l'objectif</b>					
Obtenir un diplôme, un titre ou une certification .....	27	24	44	4	100
Se perfectionner dans son métier .....	49	25	24	2	100
Se remettre à niveau .....	50	36	13	1	100
Réapprendre à chercher un emploi .....	56	34	9	1	100
Réorientation professionnelle .....	40	31	26	2	100
Autres.....	64	23	12	1	100
<b>Selon le domaine de la formation</b>					
Général.....	52	31	16	1	100
Agriculture, pêche, transformation agroalimentaire, alimentation .....	39	23	34	4	100
Industrie .....	37	29	32	2	100
Secteur tertiaire et services à la personne .....	42	31	25	2	100
Gestion, comptabilité, secrétariat, informatique .....	48	27	23	3	100
Santé .....	23	28	45	4	100
<b>Selon le caractère qualifiant de la formation</b>					
Formation non qualifiante.....	58	32	9	1	100
Formation qualifiante* .....	27	26	43	4	100

Lecture : 41 % de l'ensemble des formations durent moins de trois mois, contre 49 % de celles qui ont pour objectif de perfectionner le stagiaire.

\* Les formations qualifiantes sont celles qui préparent à un diplôme d'État, un titre ou un certificat de qualification professionnelle.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 ; France métropolitaine.

Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2008.

concernent essentiellement un public de moins de 45 ans visant pour la plupart un diplôme supérieur au baccalauréat. En revanche, 85 % des stages financés par les Assédic durent moins de six mois (tableau 4). Ces écarts s'expliquent probablement par la particularité de ces formations, les Assédic finançant essentiellement des formations visant un retour rapide à l'emploi pour répondre aux besoins immédiats des entreprises [3]. En outre, la durée de la formation dépend aussi de la situation du stagiaire sur le marché du travail : les stagiaires ayant connu de longues périodes de chômage effectuent plus fréquemment que les autres des stages de moins de six mois, pour partie parce qu'ils sont plus âgés et moins concernés par les stages diplômants que les autres stagiaires. Les formations qualifiantes sont plus longues que les autres : 85 % des formations de plus de six mois ont un caractère qualifiant, contre deux fois moins pour les formations de moins de six mois.

## Une formation en alternance pour deux tiers des stages

Quels que soient le domaine et la durée du stage, le demandeur d'emploi peut l'effectuer en alternance entre organisme de formation et entreprise : c'est le cas de deux stagiaires sur trois. Parmi eux, près de quatre stagiaires sur cinq disent avoir trouvé eux-mêmes leur entreprise d'accueil. Ce type de formation est plus fréquent dans le domaine de la santé, des services aux particuliers (accueil, hôtellerie, tourisme, coiffure, esthétique, par exemple) ainsi que dans le commerce et la vente, où huit stagiaires sur dix en

bénéficient. En outre, les stagiaires suivent d'autant plus souvent leur formation en alternance que celle-ci est longue : c'est le cas de 29 % des stages de moins d'un mois, de la moitié des stages durant entre un et trois mois, de trois quarts de ceux qui durent entre trois et six mois et de 81 % des stages de plus de six mois. Cette expérience en entreprise est perçue de façon positive par les stagiaires puisque plus de neuf sur dix se déclarent très satisfaits ou assez satisfaits de l'ambiance de travail et des relations avec les collègues, de la nature et du contenu de l'activité ainsi que des horaires. Toutefois, 15 % des stagiaires déclarent être peu ou pas du tout satisfaits de la possibilité d'utiliser leurs compétences dans l'entreprise. Interrogés sur le déroulement du stage au sein de l'organisme de formation, les stagiaires plébiscitent l'ambiance de travail et les relations avec les formateurs et les autres stagiaires : 90 % d'entre eux s'en déclarent très ou assez satisfaits. En revanche, 15 % sont peu ou pas satisfaits de la nature et du contenu de la formation, 15 % de son niveau de difficulté et 17 % des conditions matérielles dans lesquelles elle s'est déroulée.

## Un public plutôt jeune

Les demandeurs d'emploi ayant débuté une formation en 2006 sont en majorité des femmes (55 %) ; les jeunes de moins de 26 ans sont fortement représentés (44 %) alors que les personnes de 45 ans et plus le sont peu (12 %) (tableau 5).

Les stagiaires âgés de moins de 26 ans sont moins qualifiés que leurs aînés : 45 % d'entre eux ont un niveau d'étude équivalent ou inférieur à un CAP ou BEP, contre 36 % des 26-44 ans. Les premiers

Tableau 5 • Caractéristiques des stagiaires de la formation professionnelle ayant débuté une formation en 2006

En pourcentage

	Ensemble	Moins de 26 ans	De 26 à 44 ans	45 ans et plus
<b>Ensemble</b> .....	<b>100</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>12</b>
<b>Selon le sexe</b>				
Homme .....	45	46	43	45
Femme .....	55	54	57	55
<b>Selon le niveau d'étude</b>				
Première année de CAP-BEP, sortie avant la 3 <sup>e</sup> (niveaux V bis et VI) .....	20	24	15	24
CAP-BEP-BEPC (niveau V et V bis) .....	23	21	21	36
Baccalauréat (niveau IV).....	35	40	34	23
Bac+2 ou plus (niveaux I, II et III) .....	18	13	25	12
Autre.....	4	3	5	5
<b>Selon la durée de chômage ou d'inactivité</b>				
Moins d'un mois .....	18	28	14	11
De 1 à 3 mois .....	18	26	14	9
De 3 à 6 mois .....	14	16	13	7
De 6 mois à 1 an.....	10	11	10	10
De 1 à 2 ans .....	16	12	19	16
Plus de 2 ans .....	24	7	30	47
<b>Selon la durée d'emploi depuis la sortie du système scolaire</b>				
Jamais en emploi .....	13	25	4	3
En emploi moins d'un an .....	21	38	10	3
De 1 à 2 ans .....	9	14	5	2
De 2 à 5 ans .....	18	19	20	6
De 5 à 10 ans .....	15	5	28	9
Plus de 10 ans.....	24	0	33	77

Lecture : 40 % des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans entrés en formation professionnelle en 2006 avaient un niveau équivalent au baccalauréat.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 ; France métropolitaine.

Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2008.

ont quitté le système scolaire à 19 ans en moyenne tandis que les seconds l'ont quitté un à deux ans après. En outre, seulement 47 % des jeunes stagiaires ont obtenu le diplôme correspondant à leur dernière année d'étude, contre 54 % pour leurs aînés. Parmi les stagiaires de moins de 26 ans qui n'ont pas obtenu leur diplôme lors de leur formation initiale, 58 % ne se sont pas présentés à l'examen (soit 3 points de plus que pour les 26-44 ans), probablement parce qu'ils ont abandonné leurs études en cours d'année.

### Le dernier emploi occupé avant le stage : 40 % de CDI

87 % des demandeurs d'emploi entrés en formation avaient déjà travaillé (75 % pour les moins de 26 ans, 97 % pour les autres). Logiquement, cette expérience professionnelle est plus ou moins longue selon l'âge des stagiaires : tandis que 38 % des jeunes stagiaires ont travaillé moins d'un an et qu'aucun n'a plus de dix ans d'expérience, c'est le cas de respectivement 3 % et 77 % des 45 ans et plus.

Près d'un tiers des stagiaires a occupé au moins un emploi aidé ou en alternance durant son parcours antérieur : 16 % ont été en contrat d'apprentissage (dont 8 % juste avant le stage), 12 % en contrat de professionnalisation, de qualification, d'adaptation ou d'orientation et 11 % ont bénéficié d'autres types de contrats aidés, tels que le contrat initiative emploi (CIE) ou le contrat emploi solidarité (CES, avant 2005).

Durant leur dernier emploi occupé avant le stage, 88 % des stagiaires ayant déjà travaillé étaient

salariés. Parmi eux, 40 % occupaient un emploi à durée indéterminée (CDI). Leur emploi s'est achevé pour 55 % d'entre eux par un licenciement, pour 30 % par un départ volontaire ou une démission et pour 10 % par une cessation d'activité de l'entreprise. Parmi ceux qui n'étaient pas en CDI, la fin de l'emploi est liée essentiellement à une fin de CDD ou de contrat aidé (79 %) ; toutefois, 12 % ont démissionné ou sont partis volontairement.

La durée du dernier emploi occupé avant le stage varie très fortement selon l'âge des stagiaires. Pour les jeunes de moins de 26 ans, ce dernier emploi a duré en moyenne entre 8 et 9 mois, contre un peu plus de 3 ans pour les 26 à 44 ans et près de 8 ans en moyenne pour les 45 ans ou plus. La durée du dernier emploi n'a pas dépassé trois mois pour la moitié des moins de 26 ans, contre vingt mois pour la moitié des 26 à 44 ans et quatre ans pour la moitié des 45 ans ou plus.

Bien que les stagiaires soient des demandeurs d'emploi au moment de leur entrée en formation, 7 % ont travaillé le mois qui précède leur stage. La fréquence de l'activité réduite explique en partie ce paradoxe apparent : en effet, 37 % de ceux qui travaillaient le mois précédant la formation occupaient un emploi à temps partiel avec, pour un tiers d'entre eux, des contrats inférieurs à 20 heures de travail par semaine. De plus, certains futurs stagiaires ont pu anticiper la fin de leur emploi et préparer leur entrée en formation. En effet, 17 % sont partis volontairement et 42 % ont perdu leur emploi suite à une fin de CDD ou de mission d'intérim.

Pour un quart des stagiaires, l'entrée en formation s'est opérée moins de deux mois après la fin du dernier emploi. Ce délai est inférieur à six mois

Tableau 6 • Dispersion de la durée écoulée entre la fin du dernier emploi et l'entrée en stage

En mois

	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile
<b>Ensemble</b> .....	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>15</b>
<b>Niveau d'étude</b>			
Première année de CAP-BEP, sortie avant la 3e (niveaux V bis et VI) .....	2	7	17
CAP-BEP-BEPC (niveau V et V bis) .....	3	7	16
Baccalauréat (niveau IV) .....	1	5	14
Bac+2 ou plus (niveaux I, II et III) .....	2	6	14
<b>Âge</b>			
Moins de 26 ans .....	1	3	8
De 26 à 44 ans .....	2	7	18
45 ans ou plus .....	5	11	27
<b>Cause de fin du dernier emploi</b>			
Fin d'un CDD .....	2	5	13
Fin d'une mission d'intérim .....	1	3	8
Licenciement .....	4	9	18
Démission, départ volontaire .....	1	6	17
Cessation d'activité de votre entreprise .....	4	8	19
Autres .....	2	7	18

Lecture : pour 25 % des stagiaires de moins de 26 ans, au moins 8 mois se sont écoulés entre leur dernier emploi et l'entrée en formation ; ce délai est inférieur ou égal à 3 mois pour 50 % des jeunes stagiaires.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 ; France métropolitaine.

Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2008.

Tableau 7 • Cause d'abandon selon le niveau d'étude du stagiaire

En pourcentage

	Emploi trouvé	Contenu du stage non adapté	Contenu du stage trop difficile	Difficultés matérielles	Difficultés familiales ou de santé	Autres raisons
Niveaux V, V bis et VI (CAP-BEP-BEPC).....	37	27	11	16	29	25
Niveau IV (Bac) .....	47	32	6	8	18	33
Niveau III (Bac +2) .....	41	41	4	10	25	24
Niveaux I et II (Bac+3 ou plus) .....	57	11	1	18	9	19
<b>Ensemble</b> .....	<b>40</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>22</b>	<b>30</b>

Lecture : 37 % des stagiaires de niveau CAP, BEP ou BEPC qui abandonnent leur formation le font car ils ont trouvé un emploi ; le total des pourcentages est supérieur à 100 car un stagiaire peut invoquer plusieurs motifs d'abandon à la fois.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 et l'ayant abandonné avant la fin ; France métropolitaine.

Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2008.

pour la moitié des stagiaires et atteint ou dépasse quinze mois pour un quart d'entre eux (tableau 6). Le délai est d'autant plus important que le stagiaire est âgé ou qu'il a connu une période de chômage ou d'inactivité importante sur l'ensemble de sa vie professionnelle. En outre, plus le dernier emploi a été court, moins le stagiaire a attendu pour entrer en formation. Assez logiquement, ce délai est aussi plus élevé pour ceux qui n'ont pu anticiper la fin de leur emploi : ainsi, tandis que le délai médian s'établit à six mois pour ceux qui ont démissionné ou sont partis volontairement de leur poste et à cinq mois pour ceux qui étaient en CDD, il s'élève à neuf mois pour les stagiaires qui ont été licenciés. La période écoulée entre le dernier poste et la formation varie peu selon le niveau d'étude du stagiaire.

### Des périodes de chômage ou d'inactivité plus ou moins longues dans le parcours antérieur

Alors que 18 % des stagiaires ont connu, avant leur entrée en formation, moins d'un mois de chômage ou d'inactivité pendant leur vie professionnelle, un quart a été dans cette situation pendant plus de deux ans. Les périodes courtes de

chômage ou d'inactivité concernent davantage les jeunes alors que les périodes longues touchent majoritairement les plus âgés. L'épisode de chômage qui précède le stage dure quant à lui moins de trois mois pour 24 % des stagiaires mais plus de deux ans pour 9 % d'entre eux.

Un tiers des stagiaires interrogés déclarent avoir déjà suivi au moins un autre stage de formation avant celui effectué en 2006. Logiquement, plus le stagiaire est âgé, plus sa probabilité d'avoir suivi une formation est grande : ainsi, c'est le cas de 29 % des stagiaires de moins de 26 ans, contre 37 % des 26 à 44 ans et 40 % des 45 ans et plus. En revanche, le fait d'avoir suivi une formation varie peu en fonction du niveau scolaire du stagiaire.

### 10 % d'abandon en cours de stage, le plus souvent pour reprise d'emploi

Un demandeur d'emploi sur dix ne termine pas son stage. Ce taux atteint 16 % lorsque le domaine de formation a été imposé par un prescripteur. Ces abandons sont le plus souvent le fait d'une reprise d'emploi (pour 40 % des stagiaires) ou d'une déception par rapport au contenu de la formation (31 % des stagiaires). 22 % n'ont pas

achevé leur formation du fait de difficultés familiales ou de santé, 13 % à cause de difficultés matérielles et 9 % parce que le contenu du stage était jugé trop difficile (3) (tableau 7).

Parmi les 10 % de stagiaires qui abandonnent leur formation, les hommes le font plus souvent que les femmes pour d'autres raisons que le fait d'avoir trouvé un emploi (75 % des hommes qui abandonnent contre 64 % des femmes); il en est de même pour les personnes moins diplômées (75 % pour celles qui ont un niveau inférieur au CAP ou BEP, 69 % pour celles qui ont un niveau BEP ou CAP, 65 % pour celles ayant un niveau Bac et 57 % pour celles dont le niveau est supérieur au Bac). En revanche, les stagiaires les plus diplômés abandonnent plus fréquemment leur formation parce qu'ils ont trouvé un emploi : c'est le cas de 57 % des détenteurs d'un Bac+3 qui abandonnent la formation contre 37 % de ceux ayant au plus un niveau CAP-BEP-BEPC (tableau 7).

13 % des stagiaires qui ont suivi leur formation jusqu'au bout considèrent que le stage ne correspondait pas à leur projet : la moitié d'entre eux

n'était pas intéressée par le domaine de formation, un quart aurait préféré faire un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et 22 % auraient préféré rester disponibles pour trouver un emploi.

## 58 % des stagiaires estiment que la formation leur a permis de trouver un emploi

Deux ans après avoir débuté la formation, l'opinion des stagiaires sur celle-ci est globalement positive : 86 % déclarent avoir acquis de nouvelles compétences, 79 % qu'elle leur a permis de se sentir utiles et de reprendre confiance en eux et 76 % qu'ils ont acquis une expérience professionnelle. En outre, 58 % considèrent que leur formation leur a permis de trouver un emploi. Enfin, moins de la moitié des stagiaires estiment que la formation a amélioré leur situation financière et un quart qu'elle leur a servi à ouvrir ou prolonger des droits à l'allocation chômage.

Johanne AUDE,  
Pauline BUFFARD (Dares).

(3) Les stagiaires peuvent invoquer plusieurs motifs d'abandon à la fois.

### Pour en savoir plus

[1] Aude J. (2011), « La formation professionnelle des demandeurs d'emploi en 2009 : baisse de 5 % des entrées », *Dares Analyses* n° 057, juillet.

[2] Bonaïti C., Fleuret A., Pommier P., Zamora P. (2006), « Pourquoi les moins qualifiés se forment-ils moins ? », *Document d'études* n° 116, Dares, juillet.

[3] Greco D., El Larhib H., Le Roy C., Viet C., Kaisergruber D. (2011), « Orientation professionnelle et accès à la formation. Enjeux et pistes de progrès », *Repères et Analyses* n° 25, Pôle Emploi, juin.

[4] Fleuret A., Zamora P. (2004), « La formation professionnelle des chômeurs », *France Portrait social*, Insee.

Encadré 1

### L'ENQUÊTE DE LA DARES SUR LE DEVENIR DES DEMANDEURS D'EMPLOI STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Fin 2008 et fin 2009, la Dares a mené une enquête en deux vagues sur le devenir des demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle. L'objectif de cette enquête était d'une part, de décrire la diversité des stages et de les caractériser selon leur objectif, leur spécialité, leur niveau de formation, et d'autre part, de connaître la trajectoire du stagiaire avant et après la formation et la manière dont la formation s'inscrit dans son parcours professionnel. En effet, les autres sources disponibles sur les stagiaires de la formation professionnelle (base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle, Brest ; enquêtes en population générale comme l'enquête Formation continue 2006 ; fichier historique des demandeurs d'emploi de Pôle emploi) ne permettent pas de décrire finement, et sur l'ensemble du champ, les stagiaires et les formations dont ils bénéficient. Par ailleurs, aucune information n'est disponible sur le devenir professionnel à l'issue de la formation de l'ensemble des stagiaires demandeurs d'emploi.

La première vague de l'enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle s'est déroulée par téléphone entre novembre 2008 et début janvier 2009, auprès d'un échantillon de personnes entrées en formation au cours de l'année 2006 et recensées comme telles dans la base Brest. La base Brest constituée par la Dares est une base exhaustive des entrées en formation de demandeurs d'emploi, qui rassemble les données provenant de l'ensemble des organismes assurant la rémunération ou la protection sociale des demandeurs d'emploi en formation : conseils régionaux, État, Unédic, Afpa. Au total, 4 689 personnes ont répondu au questionnaire de la première vague de l'enquête. Ces répondants sont représentatifs des 632 000 demandeurs d'emploi entrés en formation en 2006, notamment par âge, durée de formation et financeur du stage (État hors Afpa, État au titre du Pas Afpa, régions, Assédic, autres financeurs y compris le stagiaire lui-même).

La deuxième vague de l'enquête a eu lieu à l'automne 2009 et a donné lieu à 4 000 entretiens parmi l'ensemble des répondants à la première vague. Son objectif principal était de prolonger d'un an l'observation de la trajectoire professionnelle. Les données de la deuxième vague ne sont pas exploitées ici et feront l'objet d'une seconde publication.

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le ministère du travail, de l'emploi et de la santé  
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.  
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la Dares)  
Directeur de la publication : Antoine Magnier.  
Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) / Télécopie : 01.44.38.24.43 / Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr  
Rédactrice en chef : Marie Ruault.  
Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.  
Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.  
Conception graphique : ministère du travail, de l'emploi et de la santé.  
Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.



Abonnements : dares.communication@travail.gouv.fr  
Dépôt légal : à parution.  
Numéro de commission paritaire : 3124 AD.  
ISSN 2109 - 4128.

## QUELLES FORMATIONS POUR QUELS STAGIAIRES : CINQ GRANDS TYPES DE FORMATIONS

Public concerné, durée, spécialité et objectif des formations sont souvent liés. Afin de mieux caractériser les formations suivies par les demandeurs d'emploi et leur public, une typologie des stages a été construite à l'aide d'une méthode d'analyse de données, la classification ascendante hiérarchique (CAH). Celle-ci permet de construire une partition en regroupant dans des classes homogènes les formations qui se ressemblent le plus et d'associer des profils de stagiaires à ces formations types. La classification a été réalisée à l'aide de plusieurs variables caractérisant les stages : le domaine de formation, l'objectif, la durée, le financement, le fait que le stage soit choisi ou imposé ainsi que le diplôme auquel il prépare. Le sexe et l'âge du stagiaire ainsi que la durée du chômage qui précède sa formation ne sont pas prises en compte dans le rapprochement des formations -puisqu'elles caractérisent les stagiaires et non les formations- mais sont utilisées comme variables supplémentaires dans la classification afin d'être mises en relation avec les caractéristiques des formations (voir tableau A).

Cette classification permet de distinguer cinq grandes classes de formations suivies par les demandeurs d'emploi.

### **Classe 1 : une majorité de formations aux métiers de l'industrie et du tertiaire visant une qualification de niveau CAP-BEP**

Les formations dans le domaine de l'industrie (telles que celles dans le bâtiment ou la mécanique) ou du tertiaire (aussi bien dans le transport que dans le domaine de l'esthétique) sont surreprésentées dans cette classe qui comprend 34 % des stagiaires. Les formations de cette classe s'adressent principalement à un public visant une qualification de niveau CAP-BEP ou Bac et semblent former aux métiers des secteurs dont la demande de main-d'œuvre est forte. Elles sont plus souvent que les autres financées par les conseils régionaux mais aussi par l'État dans le cadre du Pas Afpa et par les Assédic. Les stagiaires, majoritairement des hommes, suivent ces formations pour obtenir un diplôme ou pour faire de nouveaux apprentissages afin de changer de métier. La durée de ces formations varie le plus souvent entre trois mois et un an.

### **Classe 2 : une majorité de formations longues dans le domaine de la santé**

Les formations de cette classe concernent 15 % des stagiaires de la formation professionnelle. Elles s'effectuent le plus souvent dans le domaine de la santé et durent souvent plus de 6 mois ; elles sont plutôt financées par les stagiaires eux-mêmes ou par l'État. Les trois quarts de ces formations visent un diplôme supérieur au baccalauréat. Les stagiaires de cette classe sont depuis très peu de temps au chômage (moins d'un mois pour 80 % d'entre eux). Ce sont majoritairement des femmes et des personnes âgées de 26 à 45 ans.

### **Classe 3 : une majorité de formations pour faire de nouveaux apprentissages professionnels ou se perfectionner dans son métier, suivies par des stagiaires ayant connu entre 3 et 6 mois de chômage**

Les formations en alternance, d'une durée supérieure à un an, sont surreprésentées dans cette classe qui regroupe 11 % des stagiaires. La plupart de ces stages ne préparent à aucun diplôme et s'effectuent dans des domaines aussi divers que le secrétariat, le traitement de l'information, la gestion, le commerce ou le génie civil. Ces formations permettent aux stagiaires de faire de nouveaux apprentissages professionnels pour changer de métier ou de se perfectionner dans le métier qu'ils exercent. Elles s'adressent à un public âgé essentiellement de 26 à 45 ans et ayant connu, pour 90 % d'entre eux, des périodes de chômage qui s'échelonnent entre 3 et 6 mois.

### **Classe 4 : une majorité de formations généralistes et bureautiques, de courte durée et qui ne préparent pas à un diplôme**

Les formations de cette classe, qui réunit 35 % des stagiaires, préparent à deux domaines principaux : d'une part, les disciplines générales et, d'autre part, la gestion, la bureautique et le traitement de l'information. Les premières sont surtout suivies par les stagiaires pour définir leur projet professionnel et réapprendre à chercher un emploi ; les secondes pour se remettre à niveau dans leur domaine. Par conséquent, les chômeurs de longue durée, éloignés de l'emploi, sont nettement surreprésentés dans les formations du premier domaine. Les stagiaires ayant connu de très courtes périodes de chômage suivent quant à eux plutôt des formations du domaine bureautique. Ces formations, essentiellement financées par l'État, sont de courte durée (souvent inférieure à 3 mois) et ne sont pas diplômantes ; en outre, elles sont plus souvent imposées aux stagiaires par un prescripteur que les autres types de formation.

### **Classe 5 : une majorité de formations non diplômantes fréquemment dans le tertiaire**

Cette catégorie regroupe 5 % des stagiaires de la formation professionnelle. Les formations aux spécialités tertiaires ou des services aux particuliers y sont surreprésentées. Pas ou peu diplômantes, 75 % d'entre elles durent entre 1 et 6 mois. Elles sont suivies par des stagiaires souhaitant souvent faire de nouveaux apprentissages pour changer de métier ou réapprendre à chercher un emploi et sont principalement financées par les Assédic et par les conseils régionaux. Ce type de formation s'adresse essentiellement à des chômeurs de très courte durée (moins d'un mois pour 82 % d'entre eux) pouvant retrouver facilement un emploi.

Tandis que les formations des classes 1 à 3 s'adressent à des personnes plutôt diplômées et bien insérées sur le marché du travail, les formations de types 4 et 5 ont pour objectif d'aider les stagiaires, généralement plus précaires et sans diplôme, à retrouver un emploi.

Tableau A • Caractéristiques des cinq classes de « formations types »

En pourcentage

	Ensemble	Type 1 (34 %)	Type 2 (15 %)	Type 3 (11 %)	Type 4 (35 %)	Type 5 (5 %)
<b>CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION</b>						
<b>Domaine</b>						
Agricole .....	6	9	2	6	5	4
Général .....	22	4	7	19	47	27
Dont : disciplines générales.....	5	1	3	5	11	5
aptitude à prendre la parole, à communiquer .....	2	0	0	2	4	4
capacité individuelle d'organisation .....	2	1	0	1	4	2
bilan de compétences .....	13	3	3	11	27	15
apprentissage de base : alphabétisation .....	1	0	0	0	1	1
Gestion et traitement de l'information .....	14	5	9	20	22	14
Dont : comptabilité, gestion .....	4	1	4	6	6	2
secrétariat, bureautique .....	5	2	2	7	8	6
informatique, traitement de l'information .....	5	2	4	8	9	6
Industrie .....	13	26	1	15	5	15
Dont : génie civil, bâtiment, bois.....	6	12	1	9	2	7
mécanique, électricité, électronique .....	4	9	0	3	1	5
autres industries.....	3	5	1	3	1	4
Santé .....	14	16	40	7	3	5
Tertiaire et services aux particuliers .....	22	32	17	24	11	27
Dont : transport, manutention, magasinage .....	7	11	3	8	3	9
commerce, vente .....	6	8	4	9	5	8
accueil, hôtellerie, tourisme.....	3	4	1	3	2	5
coiffure, esthétique et autres spécialités.....	6	9	9	5	2	4
Autre .....	10	8	23	8	6	8
<b>Objectif</b>						
Obtenir un diplôme, un titre ou une certification.....	31	46	65	25	4	20
Se perfectionner dans son métier .....	14	11	11	17	16	17
Se remettre à niveau .....	12	3	1	14	26	10
Réapprendre à chercher un emploi .....	9	1	0	6	21	13
Faire de nouveaux apprentissages professionnels.....	31	38	23	34	25	37
Autre.....	3	1	0	4	8	3
<b>Stage choisi /imposé</b>						
Choisi .....	89	96	99	92	80	60
Imposé .....	10	4	1	8	20	7
Nd.....	2	0	0	0	0	33
<b>Niveau du diplôme préparé pendant le stage</b>						
Pas de diplôme .....	44	14	7	48	87	58
CAP-BEP .....	24	53	6	24	4	23
Baccalauréat .....	11	22	8	15	2	7
Maîtrise, licence.....	11	4	55	7	3	5
3 <sup>e</sup> cycle .....	4	0	24	2	0	1
Nd.....	4	7	1	4	3	5
<b>Durée du stage</b>						
Moins d'un mois .....	11	9	5	11	17	9
De 1 à 3 mois .....	30	19	12	32	46	40
De 3 à 6 mois .....	29	34	15	27	29	35
De 6 mois à 1an .....	28	37	63	18	8	15
Plus d'un an .....	2	0	6	13	0	1
<b>Financier</b>						
Conseil régional.....	51	59	23	53	53	54
État dans le cadre du Pas Afpa .....	15	20	3	18	15	17
Assédic .....	9	13	2	12	7	13
État .....	17	6	27	14	23	12
Autre financement .....	8	2	45	3	2	4
<b>CARACTÉRISTIQUES DU STAGIAIRE</b>						
<b>Sexe</b>						
Homme .....	45	52	33	44	42	50
Femme .....	55	48	67	56	58	50
<b>Âge</b>						
Moins de 26 ans .....	44	45	41	38	45	44
De 26 à 44 ans .....	44	44	54	51	39	43
45 ans ou plus.....	12	11	6	11	15	13
<b>Durée de chômage ou d'inactivité</b>						
Moins de 1 mois .....	55	60	80	6	52	82
De 1 à 3 mois .....	8	8	5	0	12	2
De 3 à 6 mois .....	11	0	2	90	1	7
De 6 mois à 1 an.....	12	17	7	1	14	5
Plus d'un an .....	14	14	6	2	22	4

Lecture : en moyenne, 14 % des formations suivies par les demandeurs d'emploi se font dans le domaine de la santé ; toutefois, ce taux atteint 40 % pour les formations de type 2.

Champ : demandeurs d'emploi inscrits ou non à l'ANPE ayant débuté un stage en 2006 ; France métropolitaine.

Source : Dares, enquête sur le devenir des demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle, 2008.